

 <p>Trophée Régional Jeunes</p> <p>Règlement Cahier des charges</p>	<p>BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE</p> <p>Ligue régionale</p>
	<p>Edité le 27/03/2017 - 4 pages Adoption en Conseil d'administration du 24/03/2017</p>
	<p>Mise en application le 01/09/2017</p>
	<p>Diffusion à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membres du Conseil d'administration, - Présidents de clubs.

Cette compétition cherche :

- à permettre à un nombre important de jeunes de la région de se confronter régulièrement et sur l'ensemble des tableaux (simple double et mixte)
- à proposer un circuit de compétition de qualité aux jeunes minimes et cadets non surclassés seniors
- à mettre en place les conditions pour permettre l'amélioration du niveau des plus jeunes en priorité (poussins et benjamins), ceci afin de leur permettre de rivaliser au plan national à l'avenir.
- A créer une dynamique locale autour des jeunes, en positionnant au moins une compétition régionale jeune par département chaque saison

Le TRJ constitue donc une compétition de « formation » en direction des plus jeunes notamment mais c'est également un des supports de développement de notre sport dans la région Centre, par la dynamique locale qu'elle cherche à favoriser.

1. ÉTENDUE DU REGLEMENT

1.1. Champ d'application

Le présent texte a pour objet de définir les conditions de participation, l'organisation, le déroulement de l'ensemble du circuit des « Trophées Régionaux Jeunes ».

Badminton Centre-Val de Loire, Ligue régionale met en place chaque saison un circuit de 5 étapes TRJ, dont l'organisation est déléguée aux comités (qui peuvent eux-mêmes choisir de déléguer à leurs clubs).

La compétition est ouverte aux catégories : Minibad - Poussins - Benjamins – Minimes - Cadets.

1.2. Label « Trophée Régional Jeunes »

Le label « Trophée Régional Jeunes » est attribué à une compétition de jeunes remplissant les conditions demandées.

2. LES REGLES

Le circuit du TRJ se déroule selon les règles conjointes de la Badminton World Fédération et de la FFBaD énoncées dans le Règlement Général des Compétitions (RGC). Elles sont complétées par le présent règlement.

3. MODALITES D'ATTRIBUTION DES ETAPES

3.1. Répartition géographique

Chaque comité, sauf celui accueillant les championnats de Ligue jeunes, doit accueillir une étape du TRJ chaque saison.

Le comité peut choisir de prendre l'organisation à sa charge ou de déléguer l'organisation à un de ses clubs.

Afin de permettre une équité entre les comités, les dates des attributions se décalent. Les périodes sont donc connues longtemps à l'avance. Voir calendrier de rotation des compétitions.

3.2. Lieu et date

Le lieu exact doit être communiqué à Aurélien Fort (fortaurelien@yahoo.fr), responsable du calendrier régional, ainsi qu'à Cédric Grosjean, cadre technique de ligue et référent ETR du calendrier régional (cedric.grosjean@wanadoo.fr). La date précise doit également être déterminée en lien étroit avec Cédric en fin de saison précédente. Il est recommandé d'examiner le calendrier des congés scolaires avant de placer les diverses dates.

4. QUALIFICATION DES JOUEURS

4.1. Licences

Seuls peuvent être admis à participer à cette compétition, les joueurs régulièrement licenciés à la FFBaD pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour ces compétitions.

4.2. Provenance des joueurs

Sont admis uniquement les joueurs licenciés en région Centre-Val de Loire, ainsi que les joueurs des ligues limitrophes.

La priorité étant donnée aux joueurs de la Ligue pour les inscriptions, en cas de surnombre.

4.3. Surclassement

Le surclassement est autorisé.

4.4. Catégories et classements

Minibad, Poussin, Benjamin, Minime et Cadet, Vétérans (optionnel)

CLASSEMENT minimal autorisé :

Poussin = pas de limite, Benjamin = pas de limite, Minime et Cadet = P11.

CLASSEMENT maximal autorisé :

Poussin = pas de limite de classement, Benjamin = R6, Minime et Cadet = R4.

5. CATEGORIES JEUNES : FORME DES TABLEAUX ET ORGANISATION

5.1. Tableaux et inscriptions

3 tableaux autorisés par joueur.

5.2. Forme des tableaux

Tableau de simple : joué entièrement le samedi. Deux tableaux seront constitués : TOP A et TOP B. La répartition des inscrits au sein de ces tableaux se fera postérieurement à l'inscription par les salariés des comités.

Poule obligatoire pour le tableau Minibad. Une ronde suisse pourra être organisée pour les poussins.

La désignation des têtes de série se fait sur la base du CPPH.

Poules favorisées au maximum tout en respectant le nombre de 8 matchs / jour / joueur.

Il est conseillé de faire tous les tableaux de simples le samedi.

Les tableaux de doubles messieurs et dames sont préconisés le dimanche.

Le mixte est préconisé aussi en entier le dimanche (ou au pire à cheval sur les 2 jours).

5.3. Spécificités Minibad et Poussins

Conformément aux recommandations fédérales, les tableaux Minibad et Poussins devront se disputer sur des terrains adaptés (filet à 1m40, couloir du fond retiré).

La catégorie Vétérans, si elle est proposée sur l'étape, ne doit pas être préjudiciable pour le confort de jeu des jeunes inscrits. L'organisateur veillera à ce que les jeunes jouent en poules le plus possible au risque de limiter l'inscription des vétérans.

6. MODALITES D'ORGANISATION

6.1. Nombre de terrains

10 terrains souhaitables, 9 au minimum (2 salles possibles) sur les 2 jours.

Possibilité de dérogation pour une salle à 7 terrains. Charge alors à l'organisateur de s'adapter pour **respecter impérativement les horaires ci-dessous** (limitation du nombre d'inscrits, refus des vétérans...). La demande de dérogation doit être adressée à la Badminton Centre-Val de Loire (commission jeunes) et doit préciser les mesures mises en place afin de respecter les horaires réglementaires.

6.2. Durée et horaires

Samedi de 10h (début des matchs) à 20h (fin des matchs si possible vers 19h pour les poussins), tableaux de simple en entier, et éventuellement début des mixtes.

Dimanche de 8h30 à 16h, Tableaux de Double et Mixte, et tableaux de simple pour les Minibad.

Spécificités Minibad : le tableau Minibad doit se dérouler en réduisant le temps d'attente des joueurs inscrits dans cette catégorie.

L'heure du premier match sera donc fixée en fonction du nombre d'inscrits. Il est fortement conseillé de ne pas lancer le premier match avant 9h30.

6.3. Montant des inscriptions

Voir annexe financière.

Cette somme est perçue en intégralité par l'organisateur lors des inscriptions ou répartie en cas d'organismes multiples.

6.4. Gestion de la compétition

Logiciel de gestion de tournoi BADNET (sous réserve de formation préalable des organisateurs). Les inscriptions seront closes deux semaines avant le début de la compétition. Juges-arbitres et adjoints indemnisés par l'organisateur (idem si arbitres), récompenses et lots d'accueil offerts par l'organisateur, frais liés à l'organisation à prendre en charge par l'organisateur (frais de JA notamment).

6.5. Buvette

Dans chaque salle avec prix modérés, tenue par l'organisateur.

6.6. Echéancier

J-90 (voire avant), demande d'autorisation faite par l'organisateur (trouver juges-arbitres...comme pour un tournoi normal) en respectant ce cahier des charges à envoyer à Badminton Centre-Val de Loire en intitulant la compétition « TRJ n°... de... »

J-60, envoi des dossiers d'inscription par l'organisateur en s'inspirant du dossier et de la feuille d'inscription types, à la ligue (secretariat@badmintoncvl.fr) qui transmettra à tous les clubs de la Ligue et limitrophes (après validation commission régionale jeunes) et mettra les documents en ligne sur le site et sur réseaux sociaux.

J-15, date limite d'inscription directement sur le logiciel BADNET. Répartition entre TOP A et TOP B. Confection des tableaux et de l'échéancier.

J-12, envoi par l'organisateur au responsable du classement des TRJ (contact donné lors de l'envoi des documents d'inscription à la ligue) par courriel, du fichier du trophée pour vérification.

J-8, avec accord du juge-arbitre, envoi par l'organisateur des convocations aux clubs inscrits avec le plan (ou adresse).

J+1, envoi par l'organisateur à la Ligue par courriel à secretariat@badmintoncvl.fr, du fichier du trophée qui se chargera de l'envoi aux personnes concernées pour le classement du trophée et prise en compte des résultats dans la moyenne des joueurs.

Le JA envoie son rapport au secrétariat et réalise l'import sur Poona.